

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. IV.

MONTRÉAL, 1<sup>er</sup> JUIN 1884.

No 6

## SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS — Bureau des Examineurs catholiques de Montréal, séance du 6 mai dernier.—Examen des candidats à l'étude de la Médecine, séance du 8 mai dernier.— PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Vers à apprendre par cœur : La Mort choisissant un premier ministre — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger ; Corrections — Problèmes d'algèbre. — TRIBUNE LIBRE : Géographie: L'exploration du centre de l'Afrique par les missionnaires aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.— LECTURE POUR TOUS : Des formules de salutation orales ou écrites (suite) — De la vieillesse — Pensées diverses—Mort du Christ — Feuilleton : Cœcilia ou une héroïne des catacombes.—ANNONCES. —CONDITIONS D'ABONNEMENT.

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 22 avril 1884, de déclarer que les cinquième, sixième, septième et huitième rangs des cantons de Stoneham et Tewkesbury, en le comté de Québec, forment la municipalité scolaire de Tewkesbury No 1; que les premier, deuxième, troisième et quatrième rangs du canton de Tewkesbury, en le comté de Québec, forment la municipalité scolaire de Tewkesbury No 2; et que les premier, deuxième, troisième et quatrième rangs du canton de Stoneham, qui comprend l'ancienne municipalité scolaire de Roche Plate, forme maintenant la municipalité scolaire connue sous le nom de Stoneham.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date

du 23 avril dernier (1884), de changer les limites de la municipalité scolaire du "Sacré-Cœur de Marie de Thetford," dans le comté de Mégantic, de manière à inclure dans les limites de la dite municipalité les lots un jusqu'à vingt inclusivement, dans les cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième, onzième et douzième rangs de "Thetford," dans le comté de Mégantic, et les lots dix-sept à vingt-huit inclusivement, dans le onzième rang de "Broughton." comté de Beauce.

### A VIS.

Les dissidents d'Outremont, dans le comté d'Hochelaga, sont annexés pour les fins scolaires à la municipalité scolaire de Saint-Louis de Mile-End, pour l'espace de dix ans, à compter du 19 avril 1884, en conformité de l'Acte 46 Victoria, chap. 20.

GEDEON OUMET,  
Surintendant.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Afin de faire disparaître certains doutes au sujet de l'existence légale des municipalités scolaires de Tewkesbury No 1 et No 2, en le comté de Québec, il a plu au Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 23 avril 1884, de déclarer, conformément à la recommandation du Surintendant de l'Instruction Publique, que les cinquième, sixième, septième et huitième rangs des cantons de Stoneham et Tewkesbury, en le comté de Québec, forment la municipalité de Tewkesbury No 1, et que les premier, deuxième, troisième et quatrième rangs de Stoneham, comté de Québec, qui comprend la ci-devant municipalité de Roche Plate, ont formé et forment maintenant la municipalité scolaire, connue sous le nom de Stoneham.

### DEMANDE D'ERECTION DE MUNICIPALITE.

Eriger en municipalité scolaire le canton Woodridge, dans le comté de Kamouraska, sous le nom de Saint-Bruno, à compter du premier de juillet prochain.

GEDEON OUMET,  
Surintendant.